



# BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 12 (1916), p. 145-159

Georges Daressy

Le cercueil de Khu-n-Aten.

#### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

#### Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ?????????? ??? ? ? ???????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

LE  
CERCUEIL DE KHU-N-ATEN

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Lorsque M. Th. Davis découvrit en 1907, à Biban el Molouk, une tombe dans laquelle des objets au nom de la reine Tiyi étaient mélangés à d'autres marqués des cartouches de Khu-n-Aten, les égyptologues manifestèrent un étonnement profond à la nouvelle que le cercueil était, selon toute apparence, celui du roi hérétique et que les fragments de squelette qu'il renfermait devaient être les restes de ce personnage énigmatique.

Que l'ennemi acharné d'Amon, qui pour mieux combattre ses prêtres avait quitté la cité historique et fondé au loin une nouvelle capitale, eût reçu la sépulture à Thèbes, forcément au su de ses anciens adversaires qui avaient la surveillance de la nécropole royale, cela renversait les idées qu'on avait pu se faire sur l'âpreté de la lutte religieuse qui avait alors bouleversé tout le pays. L'examen médical auquel le Dr Elliot Smith avait soumis les restes de la momie n'avait satisfait qu'à moitié les historiens : on avait peine à croire qu'un souverain mort à moins de trente ans eût pu, dans un règne si court, exercer une influence si considérable sur les destinées de son royaume.

La publication faite par M. Th. Davis de tout ce qui pouvait procurer quelque éclaircissement sur le sujet, description de la tombe, résumé de la vie de la reine Tiyi par M. Maspero, exposé des observations du Dr Elliot Smith, catalogue illustré de tous les objets trouvés<sup>(1)</sup>, mit entre les mains des savants tous les documents qui paraissaient propres à l'étude du problème. Comme il ne semblait pas possible d'extraire de cet ensemble autre chose que ce

<sup>(1)</sup> THEODORE M. DAVIS, *The Tomb of Queen Tiyi*, London, 1910.

que les premières études y avaient fait reconnaître, le silence se fit en attendant que des documents nouveaux, venus du dehors, vissent confirmer ou réduire à néant les théories qui avaient été émises.

Au moment de la découverte le cercueil était dans un état pitoyable; déjà mutilé avant son introduction dans la tombe par suite de haine politique ou religieuse, il avait surtout souffert de l'eau, qui avait pénétré dans le réduit où on l'avait enfermé; le bois était pourri, semblable à de l'amadou; les feuilles d'or étaient déchirées<sup>(1)</sup>, les incrustations tombées; aussi lorsque je dressai le catalogue de la trouvaille il pouvait y avoir hésitation sur la place à assigner à quelques-uns des débris. Depuis, le couvercle a été reconstitué au Musée du Caire<sup>(2)</sup>, et un examen minutieux de tous les fragments a permis de faire certaines constatations qui ne sont pas sans intérêt. Je vais donc refaire la description sommaire du cercueil en insistant sur les modifications à apporter à la première notice<sup>(3)</sup>.

La cuve et le couvercle sont en bois d'if ou de cèdre : chaque partie était creusée dans un seul bloc, les pieds du couvercle formaient un troisième morceau, le visage un quatrième. Le tout était en fort mauvais état par suite du séjour dans l'eau : le bois était sans consistance, crevassé en tous sens, rétracté. Le couvercle parvenait brisé en une demi-douzaine de morceaux; quant à la cuve, il n'en subsistait pour ainsi dire rien. La longueur est de 1 m. 83 cent., la largeur maximum de 0 m. 57 cent., et l'épaisseur des bords de 0 m. 025 mill.; ceux-ci n'étaient pas plats mais munis d'une feuillure assurant l'assemblage parfait de la cuve et du couvercle complété par des tenons plats entrant dans des mortaises.

La coiffure imite une perruque à boucles en tire-bouchon, identique à celle des têtes couvrant les canopes en albâtre trouvés dans la même tombe. Toutes les boucles partent du sommet de la tête : sur la moitié postérieure elles pendent jusqu'au cou, qu'elles laissent néanmoins dégagé; sur la moitié antérieure

<sup>(1)</sup> Les feuilles d'or garnissant intérieurement le cercueil étaient décollées et celles du couvercle étaient retombées sur la momie; c'est ce qui a fait croire, au premier examen (cf. MASPERO, *Le Tombeau de la reine Tiyi*, dans *Causeries d'Égypte*, p. 343), que la momie, ha-

billée de linge élimé, avait été «roulée ensuite dans une dizaine de lames d'or flexible qui lui formaient une gaine lâche».

<sup>(2)</sup> MASPERO, *Guide du Visiteur*, édition 1915, n° 3873.

<sup>(3)</sup> DAVIS, *The Tomb of Queen Tiyi*, p. 16.

elles diminuent successivement de longueur de manière à n'arriver seulement que tout au haut du front sur le devant, tandis qu'en dessous se montrent six rangées de boucles semblables se superposant en échelle, dont les extrêmes pointes antérieures arrivent à la base du cou, et qui se réduisent aussi de longueur au fur et à mesure qu'elles approchent du front. Cette coiffure est formée d'un grand nombre de petites plaques d'ébène noire, fixées sur le couvercle par des chevilles, et devait être entièrement dorée. Sur le front se dresse l'uræus en bronze (n° 5 du catalogue) ayant les cartouches du Disque gravé sur le cou, et dont la queue ondule jusqu'au sommet de la tête du cercueil.

Tout le milieu du masque, formé d'une feuille d'or assez épaisse, a été arraché dans l'antiquité. Les yeux étaient incrustés; leur pourtour et les sourcils sont en verre bleu. La barbe en bois, fixée par un tenon carré, était recouverte de plaquettes de verre bleu lapis serties dans des bandes d'or dessinant les tresses que formait cet appendice factice.

Le corps est entièrement couvert de plumes en incrustations, sauf le haut du buste caché par un large collier. Pour cela on l'avait revêtu, de la tête aux pieds, d'une feuille d'or résistante, puis, après y avoir tracé le dessin projeté, on avait découpé au ciseau les parties à enlever, creusant le bois à un demi-centimètre de profondeur, ce qui ne laissait qu'un réseau de minces cloisons encore recouvertes d'or entre les trous préparés pour la décoration lapidaire. La dimension et la forme des plumes variant suivant la position sur le corps, on peut presque dire que sur les quinze cents logements préparés il n'y en avait pas deux identiques, et comme les plaques pour incruster étaient taillées rigoureusement sur la mesure de l'emplacement qu'elles devaient occuper, on voit quel travail il a fallu pour parfaire cette brillante décoration.

Les matériaux employés pour les incrustations sont :

- 1° La cornaline rouge ou rose, qui était fixée dans l'alvéole du bois par du plâtre blanc;
- 2° Le verre bleu foncé, imitant le lapis-lazuli, posé dans du plâtre teint en bleu;
- 3° Le verre bleu clair, jouant la turquoise, serti dans du plâtre teint en vert;
- 4° Le gypse cristallisé blanc, transparent, monté sur du plâtre blanc.

Les ornements du collier se succèdent dans cet ordre :

- 1° Demi-cercles ◐ en cornaline;
- 2° Triangles épointés ▲ bleus avec sillons verticaux;
- 3° Languettes □ blanches;

4° Fruits ◉ en relief, dorés sauf un segment turquoise. Ils alternent avec des damiers de dix carrés en longueur et cinq en hauteur, dont les cases dorées alternent avec des plaquettes successivement bleu, rouge, bleu, turquoise, bleu, les couleurs étant rangées en diagonale d'un rang au suivant;

5° Demi-cercles ◐ rouges séparant des triangles faits de trois pièces isolées ; le sommet ▲ turquoise, le milieu ▲ rouge, la base ▲ bleue;

6° Fleurs ♣ dont les côtés sont bleus, le milieu rouge alternant avec des feuilles ▼ bleu turquoise;

7° Demi-cercles ◐ rouges;

8° Triangles bleus, à sommet coupé ▲ striés en hauteur;

9° Fleurs † dont le haut est en émail vert foncé et le bas, strié, en bleu turquoise.

La décoration, simulant des plumes, est faite en deux types. Sur la poitrine et jusqu'au-dessous des bras croisés les plumes sont petites, ayant trois centimètres de longueur au plus, imbriquées, de la forme ci-contre, le pédoncule étant bleu foncé, le chevron central turquoise et l'extrémité arrondie en cornaline.





Les poignets portent des bracelets formés de plaquettes de verre bleu turquoise, striées transversalement, placées entre deux bordures bleu lapis. Les mains sont recouvertes d'une épaisse feuille d'or; elles sont fermées et tenaient probablement une crosse et un fouet (n° 7 du catalogue).

Pour le bas du corps on voit au milieu une colonne d'héroglyphes incrustés sur une bande d'or unie de 0 m. 055 mill. de largeur, s'étendant jusqu'à la pointe des pieds; sur les côtés sont des plumes plus grandes que celles du buste, qui ne sont pas imbriquées mais placées en files parallèles composées de chevrons alternativement lapis, turquoise, lapis et cornaline; de la poitrine aux pieds il n'y a que quatre longues plumes se faisant suite.

En résumé, c'est la même ornementation que sur les cercueils *richis*, mais

au lieu que les plumes soient peintes, comme sur les boîtes du commun, ou gravées sur feuille d'or, comme au sarcophage de la reine Aah-hotep, elles sont ici en mosaïque polychrome.

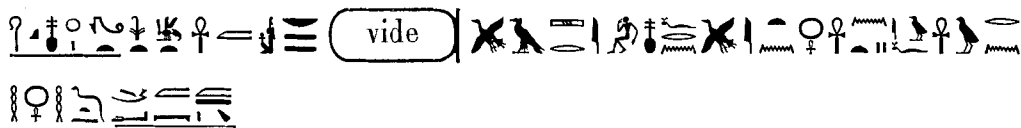
La décoration en pierres et émaux n'est placée que sur les parties visibles, couvercle et côtés de la cuve; le dessous de la cuve avait le même dessin seulement gravé sur la feuille d'or qui recouvrait le tout.

Sur la pointe des pieds et sur une bande unie qui fait le tour de l'extrémité inférieure se remarque une ornementation différente. Comme bordure, de tout petits carrés bleu turquoise et lapis alternés; au milieu des carrés bleus et cornaline; entre ces bandes, des motifs répétés symétriquement : fleur  bleue à centre rouge, alternant avec des feuilles  couleur turquoise.

En haut de la cuve, juste sous le bord, s'étendait une bande ornée d'hiéroglyphes incrustés comme ceux du milieu du couvercle. Le dessous des pieds formait base plate chargée seulement de douze lignes d'hiéroglyphes gravés sur la feuille d'or. L'intérieur du cercueil était aussi entièrement revêtu de feuilles d'or mises en forme et collées; une colonne d'hiéroglyphes y était gravée tant sur le couvercle que sur la cuve. Au moment de la découverte ces feuilles étaient détachées et étaient tombées sur la momie, ce qui avait fait croire que cette dernière avait des bandelettes d'or<sup>(1)</sup>.



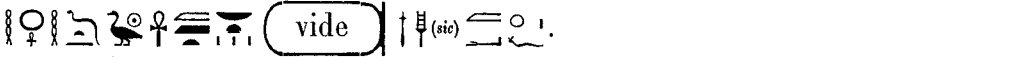




Voici maintenant le relevé des diverses inscriptions que porte le sarcophage.


A. Bande au milieu du couvercle, de la poitrine aux pieds. Les hiéroglyphes sont incrustés comme les autres ornements; quelques signes sont gravés; d'autres, en gypse cristallisé, sont peints en dessous, si bien qu'on voit par transparence les plumes des oiseaux, les traits des personnages, etc. :



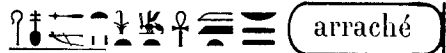
Les bandes placées sous le bord de la cuve sont presque identiques : à gau-

che, B : (←→)                                       


vide
; à droite, C : (→)   

vide
  

vide
.







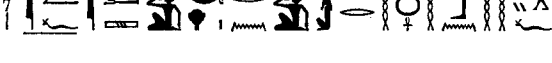
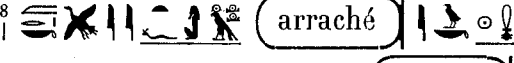


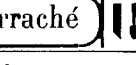
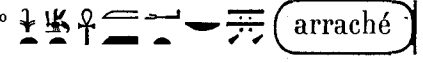



D. Colonne au-dessous du couvercle : (→) 

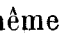
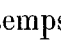
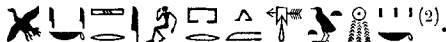
arraché
  
.


E. Colonne du fond de la cuve : (→) 



arraché  
.

F. Inscription gravée sous les pieds en hiéroglyphes ornés : (→)

Couvercle.	}	1	
		2	
		3	
		4	
		5	
		6	
		7	
Cuve.	}	8	 <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px;">arraché</span> 
		9	 <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px;">arraché</span> 
		10	 <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px;">arraché</span> 
		11	
		12	

La lecture de ces inscriptions ne semble laisser aucune place au doute sur l'attribution à faire de ce riche monument à Khu-n-Aten; déjà les cartouches détruits sans exception montrent que l'on a voulu faire disparaître un nom abhorré, en même temps qu'on détruisait le visage; les titres  et <sup>(1)</sup> font partie du protocole régulier de ce roi, et si l'épithète de « bel enfant d'Aten » ne se retrouve pas dans les textes connus, les hymnes de Tell el Amarna adressés au Disque appellent le roi <sup>(2)</sup>. Cependant, l'étude minutieuse des légendes conduit à la constatation que le cercueil n'a pas été fait primitivement pour ce roi : les passages des textes que j'ai soulignés ont subi des modifications et il devient évident que le sarcophage a été tout au plus approprié en vue de recevoir la momie de Khu-n-Aten.

Mon attention a été mise en éveil par l'inscription E. Les pronoms  étaient gravés sur des feuilles d'or collées après qu'on avait découpé un morceau portant les signes qui se seraient trouvés en dessous. Parfois le supplément a été perdu et il reste une ouverture rectangulaire dans la feuille d'or, comme on le voit aux lignes 3 et 4.

Que pouvait-il y avoir primitivement à la place de ces signes changés? Des pronoms féminins, et, en effet, à la ligne 7, dans  je constatai que le possessif était indiqué par une femme reconnaissable à sa coiffure divisée en deux bandes tombant sur la poitrine, telle qu'on la voit, par exemple, sur les cercueils de Touiyou<sup>(3)</sup>. L'oubli de la substitution ayant dû être reconnu trop tard, on s'était contenté de masculiniser le personnage en lui ajoutant sommairement une barbe.

Le cercueil avait donc été fait à l'intention d'une reine, et si l'on pense que dans la tombe il était accompagné d'un corbillard au nom de Tiyi<sup>(4)</sup>, que d'autres objets ayant appartenu à la même princesse se trouvaient aussi dans le souterrain, il me semble qu'on ne peut hésiter à dire que ces deux pièces avaient été préparées pour la mère de Khu-n-Aten et que celui-ci voulut reprendre pour lui-même tout au moins le cercueil.

<sup>(1)</sup> H. GAUTHIER, *Le Livre des rois d'Égypte*, t. II, p. 345 et suiv.

<sup>(2)</sup> BOURIANT, *Monuments pour servir à l'étude du culte d'Atonou en Égypte* (*Mémoires de l'Ins-*

*titut français du Caire*, t. VIII), p. 35, 109.

<sup>(3)</sup> DAVIS, *The Tomb of Iouiya and Touiyou*, pl. XIV.

<sup>(4)</sup> N° 1 du catalogue.





« tu es vivant pour l'éternité, à toujours! »

« Vivante comme le Disque est la grande reine, royale mère du séparé du Disque<sup>(1)</sup>,

« le roi du Midi et du Nord, vivant de vérité, maître des deux terres (Nefer-khepru-rê-ua-n-aten) »,

« le bel enfant du Disque, le vivant qui est ici, vivant pour l'éternité, à toujours,

« la maîtresse des deux terres (Tiyi) », vivante à toujours. »

Le texte modifié est :

« Paroles du roi du Midi et du Nord, vivant de vérité (Nefer-khepru-rê-ua-n-aten) *m. kh.* »

Puis, à partir de la sixième ligne :

« Tends-moi les mains sous ton *ka* : les prenant je vis en lui!

« Que ce que je te demande en mon nom pour l'éternité ne soit pas oublié dans tes ordres!

« Ô mon père Râ-Hor-khuti (en son nom de splendeur venant du disque) », à toujours, tu es comme le soleil pour l'éternité! »

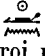
« Vivant comme le Disque est le fils d'Aten (Khu-n-aten) *m. kh.*,



« le roi du Midi et du Nord, vivant de vérité, le maître des deux terres (Nefer-khepru-rê-ua-n-aten) »,

« le bel enfant du Disque, le vivant qui est ici, vivant pour l'éternité à toujours,

« grand en son existence, vivant à toujours, éternellement. »


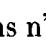
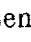
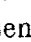

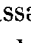
On a saisi le procédé qui a été employé pour éliminer toute mention de la reine. Le texte énumère les titres de Tiyi, y compris celui de mère de Khun-n-Aten, dont les attributs divins sont étalés tout au long, mais formant une incidente après laquelle il ne restait plus guère à mettre que le cartouche

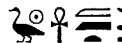



(1) Je prends  pour une forme concise affirmant que le roi ne fait qu'un avec le Disque, qu'il en est une partie séparée, isolée, envoyée sur cette terre. C'est une expression

plus forte que le , qui rappelle seulement une descendance solaire, et le , qui marque seulement le choix, la délégation du roi par le dieu.

de la reine. Titres et cartouche de Tiyi tenaient une si petite place qu'il en coûta bien peu de les supprimer et de les remplacer par quelques épithètes de plus à la louange du roi qui devient ainsi propriétaire du cercueil.

Dans l'inscription du couvercle A le début «le bon prince, émanation d'Aten» a remplacé sans doute , et la finale «créateur dans le ciel et sur terre» a fait disparaître le cartouche de Tiyi<sup>(1)</sup>.

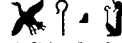
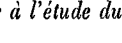
Le même fait s'est passé pour les inscriptions des côtés, B et C. «Le bon prince, couronné de la Blanche» a enlevé les titres de sa mère dont le nom figurait vers la fin, où l'on voit maintenant , etc. Je ne sais toutefois quelles formules pouvaient remplir tout l'espace. Pour le texte D, le début «Le prince très aimé»<sup>(2)</sup> a été substitué aux titres de Tiyi dont le nom était reporté après . Les corrections n'ont pas été heureuses; on voit actuellement «... maître du ciel, je suis vivant; son cœur est à sa place; tu vois l'Isolé du Disque...», ce qui n'a aucun sens. C'est que le  de  et le  sont des modifications de fortune : ces deux signes apparaissent découpés et ils ont été ainsi ajourés probablement après la chute de feuilles d'or en surcharge (la colle est encore visible) sur lesquelles on les avait gravés. Dans l'état primitif il devait y avoir là deux  et le passage signifiait : «Tiyi, vivante à toujours, son cœur est à sa place, elle voit l'Isolé du Disque...».

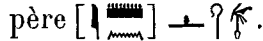
«Le bon prince très aimé» de l'inscription D remplace de même «La grande reine, mère de roi», et la titulature  [  ]  a fait disparaître le cartouche de  ainsi que la phrase se rapportant à elle qui suivait.

Je crois la démonstration complète : Khu-n-Aten s'est approprié un cercueil qui était destiné à sa mère.

Je ne me suis occupé, dans cette étude, que du cercueil. Une autre preuve pourrait être tirée de l'examen de la caisse rectangulaire (n° 1 du catalogue de la trouvaille), dont les inscriptions disent formellement qu'elle avait été faite pour la reine Tiyi, et dont les tenons sont, en effet, gravés à son nom.

<sup>(1)</sup> En ces endroits le bois sculpté d'hieroglyphes dans lesquels étaient encastés les émaux a été creusé, et le texte modifié a été gravé dans le plâtre dont on a rempli la cavité.

<sup>(2)</sup> On retrouve cette appellation dans les textes des tombes d'Hagi Qandil :   (cf. *Monuments pour servir à l'étude du culte d'Atonou*, p. 115, etc.).

Ce sarcophage avait été fait peu de temps après le schisme puisque Khu-n-Aten, bien que déjà tout dévoué au Disque, avait consenti à nommer son père [  ].


La conséquence, qui peut paraître paradoxale, que je tire de cette constatation, est que ce ne sont pas les restes de ce souverain qu'on a dû retrouver dans le cercueil.

Les monuments d'El Amarna font rarement mention de la reine-mère, comme si elle n'avait pas été mêlée à la vie intense de la nouvelle capitale, en sorte que M. Maspero s'est déjà demandé, et j'abonderais dans son sens, si Tiyi n'était pas restée à Thèbes où la retenaient tant de glorieux souvenirs d'Aménôthès III<sup>(1)</sup>. Il y aurait alors de fortes probabilités pour que le cercueil à elle destiné et préparé sur l'ordre de son fils eût été gardé dans le lieu de sa résidence. La raison pour laquelle elle ne reposa pas dans cette bière nous échappe. Peut-être, restée fidèle à son ancienne foi, refusa-t-elle ce don, sur lequel son fils marquait trop son zèle de néophyte; peut-être même les passions religieuses amenèrent-elles une brouille entre le roi et sa mère avant la mort de cette dernière; toujours est-il que Khu-n-Aten reprit pour lui ce qu'il avait offert. Il chargea probablement les mêmes artistes qui avaient fait le cercueil de le modifier en vue de son nouvel emploi, de changer les inscriptions pour lesquelles il fallut tailler de nouvelles incrustations, substituer une perruque d'homme à la coiffure primitive, ajouter une barbe, etc. Ordre fut probablement donné d'expédier, après modifications, le cercueil à El Amarna, mais je doute que cet ordre ait été exécuté; malgré le triste état dans lequel cette œuvre d'art nous est parvenue, on se rend compte qu'elle devait être en parfaite condition lorsqu'elle fut déposée dans la cachette; or je ne pense pas qu'une pièce aussi délicate aurait pu subir un double voyage de Gournah à El Amarna et retour sans qu'il en soit résulté quelques dommages.

Enfin, dominant tout le débat, se dresse la grosse question : qui aurait ramené à Biban el Molouk le corps de Khu-n-Aten? Vu les idées spéciales du roi, après avoir juré de ne pas sortir du territoire de la ville d'Aten sa vie durant<sup>(2)</sup>, il est peu croyable qu'il ait demandé à ce que sa momie retourne à Thèbes, après avoir fait creuser son hypogée près de sa nouvelle capitale.

<sup>(1)</sup> *The Tomb of Queen Tiyi*, p. xx. — <sup>(2)</sup> Stèles-limites de la ville du Disque.

Qui, après lui, aurait songé à opérer ce transfert? Ce ne sont certes pas les prêtres d'Amon qu'il avait combattus à outrance. Si encore il avait fait la paix avec eux avant sa mort, ils auraient peut-être consenti à le laisser reposer près de ses ancêtres; mais la guerre religieuse ne cessa pas avec lui, ce n'est que son deuxième ou troisième successeur qui fit sa soumission et retourna habiter Thèbes : peut-on admettre que ce dernier ait songé à y ramener la dépouille de celui que le sacerdoce d'Amon considérait comme un impie? On sait que le retour des souverains au culte d'Amon fut accompagné d'une réaction égale au zèle iconoclaste des partisans d'Aten. Les temples du Disque à Karnak, à Louxor, furent entièrement démolis et leurs matériaux employés à la construction d'autres édifices. La haine contre Khu-n-Aten était même plus forte que la haine contre son dieu : sur les panneaux du corbillard trouvé avec le cercueil on a laissé le disque rayonnant avec ses noms et titres tandis qu'on a effacé l'image du roi, gratté ses cartouches, et on a même eu la naïveté de tracer le nom d'Aménôthès III à la place de celui de Khu-n-Aten; en même temps on enlevait tous les cartouches de l'hérétique sur le cercueil et l'on en arrachait le visage. La persécution s'étendit jusqu'à El Amarna, où les tombes royales furent saccagées, le mobilier funéraire brisé, les sarcophages cassés en petits morceaux.

Je crois donc que nous n'avons et n'aurons jamais aucune certitude sur l'identité du mort qui était enfermé dans le cercueil. Il est peu probable, toutefois, que ce soit un simple particulier qu'on ait déposé dans cette tombe royale; j'admettrais même volontiers que c'était la momie d'un roi, l'espèce de calotte en or, formée d'un vautour aux ailes étendues destiné à être placé sur la poitrine et qu'on avait posée sur la tête après avoir recourbé les ailes, pouvant jouer le rôle d'une couronne par laquelle on aurait voulu marquer le rang du défunt<sup>(1)</sup>. Je ne vois guère qu'un pharaon qui ait pu être inhumé dans de telles conditions : c'est Toutânkhamen. Il devait avoir sa sépulture à Biban el Molouk, puisque M. Davis y a trouvé plusieurs objets portant son nom<sup>(2)</sup>; mais, malgré son retour à l'orthodoxie, ce roi devait être encore suspect aux prêtres, qui ne devaient pas oublier qu'il s'était d'abord appelé ; aussi quelques années après sa mort Hor-m-heb ne se fera aucun

<sup>(1)</sup> *The Tomb of Queen Tiye*, p. 20, n° 8; pl. XX.

<sup>(2)</sup> TH. M. DAVIS, *The Tombs of Harmhabi and Touatânkhamanou*.

scrupule de s'approprier méthodiquement tous les monuments de Toutânkh-amen.

Est-ce ce roi lui-même qui avait résolu de garder pour lui le cercueil de Tiyi et Khu-n-Aten, avec l'idée de faire mettre son nom dans les cartouches vides? Est-ce à la suite d'une mort subite, alors que le sarcophage n'était pas encore prêt, qu'on se décida à le mettre dans le cercueil inoccupé, mais digne de lui? Ce sont des questions qui restent sans réponses. En tout cas, l'âge assigné par M. Elliot Smith<sup>(1)</sup> correspondrait mieux pour ce roi, qui paraît être resté peu d'années sur le trône, que pour Khu-n-Aten.

Une grave objection à cette hypothèse est l'hydrocéphalie dont le crâne trouvé dans le cercueil présente des marques indéniables et qui coïncide avec le type étrange signalant les portraits de Khu-n-Aten. Il y a lieu d'examiner la question de plus près.

Sur les bas-reliefs, le roi, la reine, leurs enfants ont tous le même profil, avec exagération de longueur de l'encéphale; peut-on admettre que toute la famille royale était atteinte d'hydropisie de la tête? Le roi était certainement atteint de cette maladie, mais comme il se disait incarnation de la divinité, sa difformité devint marque divine et, se trouvant ainsi « bel enfant du Disque », tout personnage descendant des dieux dut exhiber une hydrocéphalie vraie ou fausse. Khu-n-Aten n'ayant pas laissé d'héritiers mâles, on dut chercher pour lui succéder des princes revêtus du même signe d'origine céleste et peut-être Toutânkhamen, rattaché à l'ancienne lignée royale par des liens encore incertains, fut-il sacré roi grâce à une tare de ce genre. Mais peu après son avènement il revint à la religion d'Amon : ce qui avait été marque divine ne fut plus considéré que comme infirmité et supprimé des portraits officiels et ceux-ci ne gardèrent dans les traits que l'expression de souffrance, de dépression, que l'on remarque sur les statues de ce Pharaon<sup>(2)</sup>.

On a discuté abondamment sur les vases canopes trouvés dans la même tombe que le cercueil, on les a attribués alternativement à Khu-n-Aten et à Tiyi. Les têtes formant couvercles, d'une sculpture si remarquable, ne montrent pas les traits caractéristiques de Khu-n-Aten, ni le crâne développé en

<sup>(1)</sup> *The Tomb of Queen Tiyi*, p. xxiii, et *The royal Mummies (Catal. gén. du Musée du Caire)*, n° 61075, p. 51, pl. XXXVI et XXXVII.

<sup>(2)</sup> La statue la plus typique est celle provenant de Karnak et décrite par G. MASPERO, *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, 1915, n° 457.

arrière, ni le menton proéminent, mais la perruque, semblable à celle du cercueil, est celle d'un homme, ce qui interdit d'y reconnaître Tiyi, et l'uræus sur le front indique qu'il s'agit d'un roi. Que l'on compare ce portrait<sup>(1)</sup> avec la statue de Toutânkhamen<sup>(2)</sup> et l'on sera frappé de leur ressemblance. Pour moi ce sont les canopes de Toutânkhamen qui ont été mis dans la tombe, ainsi qu'il convenait, en même temps qu'on y déposait le corps du roi dans le cercueil fait pour Tiyi, remanié pour Khu-n-Aten, et laissé inoccupé.

Je ne me dissimule pas la fragilité de cette thèse, mais est-elle plus difficile à admettre que celle d'un ensevelissement à Thèbes de Khu-n-Aten? Un document nous livrera peut-être un jour la clef de l'énigme.

G. DARESSY.

<sup>(1)</sup> *The Tomb of Queen Tiyi*, spécialement pl. XIII.

*du Caire*, éd. 1915, n° 457; G. LEGRAIN, *Catal. général, Statues et statuettes*, t. I, n° 42091, pl. LVII et LVIII.

<sup>(2)</sup> G. MASPERO, *Guide du Visiteur au Musée*